

Saint-Nazaire, le 19 décembre

Seniors

SAINT-NAZAIRE LABELLISÉE OR DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Depuis son adhésion, en 2019, au Réseau Francophone Ville Amie des Aîné.es, la Ville de Saint-Nazaire, les membres du conseil des aîné-es et de nombreux partenaires, ont développé collectivement une réflexion et un plan d'actions ayant pour objectif une meilleure prise en compte des populations vieillissantes au sein de la Ville. A l'occasion du colloque international du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® des 5 et 6 Décembre à Paris, ce travail concerté a été récompensé du LABEL OR "AMI DES AÎNÉS"® qui met en avant l'engagement de Saint-Nazaire comme Villes Amies des Aînés et l'accompagne dans une démarche d'amélioration continue.



Remise du Label "Ami des Aînés" lors de la cérémonie du 5 et 6 décembre à Paris, © Ville de Saint-Nazaire

CONTACT PRESSE

Ameline Vivier
Responsable presse
Ville de Saint-Nazaire
T 07 86 39 85 03
ameline.vivier@saintnazaireagglo.fr



Communiqué de presse

« Saint-Nazaire Ville Amie des Aîné.es » : un plan d'actions concerté

Afin que chaque Nazairien·ne puisse prendre sa place dans la cité, la ville de Saint-Nazaire s'est engagée à accompagner et soutenir la population vieillissante. Après la création du conseil des aîné·es en 2019, un plan d'actions a ainsi été élaboré en concertation avec les aîné·es de Saint-Nazaire, les partenaires et les différentes directions de la ville. Transversal, ce plan tient compte des différentes politiques publiques et couvre 7 thématiques principales déclinées en 21 enjeux et 61 objectifs, et mises en oeuvre depuis cette année et jusqu'en 2025 :

- Développer un habitat favorable au vieillissement en permettant aux séniors de bien vieillir chez eux et contribuer à préserver leur autonomie et leur qualité de vie
- Créer un environnement favorable au vieillissement en bonne santé en agissant sur l'aménagement des espaces pour agir positivement sur la santé, le bien-être, le bien-vieillir, tout en limitant l'utilisation de l'automobile.
- Faciliter la mobilité des aîné.es en adaptant au mieux les moyens de transport pour que toutes et tous puissent accéder aux offres de la Ville et préserver leur autonomie.
- Favoriser le lien social, la solidarité, l'accès à toutes et tous à la culture, aux loisirs, aux activités sportives en renforçant l'accessibilité aux événements et en accompagnant les personnes âgées, isolées, ou non.
- Accompagner le parcours de vie tout en prévenant la dépendance
- Favoriser l'accès aux informations dédiées aux aîné.es
- Conforter la contribution des aîné.es dans la vie locale en faisant connaître les actions du conseil des aînés, et en sollicitant davantage sur certains projets structurant de la Ville.

Ce travail collectif débute, et sera constant puisqu'à l'issue de ce premier plan d'actions, une évaluation sera effectuée par toutes les actrices et les acteurs, et entrainera l'amélioration du plan pour 2026-2032, en fonction des nouveaux besoins et défis qui feront leur apparition.

A TELECHARGER

[Le livret Ville amie des aînés](#)

La création de ce plan d'actions, et la mise en place des premières mesures à destination des séniors, ont permis à Saint-Nazaire de se voir récompenser du label Or « Ami des Aînés » début décembre.



La démarche et le label « Ami des Aînés »

La démarche « Villes Amies des Aîné.es » (VADA) initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé est une démarche transversale et participative qui a pour but d'accompagner les collectivités territoriales à créer un environnement urbain, matériel, social susceptible de promouvoir un vieillissement actif en bonne santé.

En 2010, le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés a été mis sur pied, puis en 2012 le Réseau Francophone Ville Amie des Aîné.es (RFVAA) a été créée. Ces organisations ont pour but de favoriser l'échange de données d'expérience entre les villes et les communautés du monde entier engagées dans cette démarche.

A l'occasion du colloque international du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® des 5 et 6 Décembre à Paris, le travail de Saint-Nazaire a été récompensé du LABEL OR "AMI DES AÎNÉS"®. Ce Label, délivré par le RFVAA, **concrétise les actions et les investissements entrepris par chaque ville dans le cadre d'une politique globale pour une meilleure prise en compte du vieillissement au sein du territoire.**

Pour l'obtenir, Saint-Nazaire a répondu à un cahier des charges comprenant près de 110 critères regroupés en 5 engagements :

1. Ma ville/collectivité s'engage pour répondre au défi démographique du XXIème siècle
2. Ma ville/collectivité s'engage à consulter les habitants dans la construction d'une politique de l'âge
3. Ma ville/collectivité s'engage dans une gouvernance multi partenariale
4. Ma ville/collectivité s'engage à élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés
5. Ma ville/collectivité s'engage à réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

Le LABEL, valable 6 ans, appelle à une évaluation régulière des politiques menées par la Ville vers les populations seniors.